

De source sûre. Expérimentations croisées sur l'archive

Christine Jungen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/8195>

DOI : 10.4000/ateliers.8195

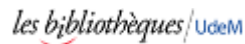
ISBN : 978-2-8218-0438-8

ISSN : 2117-3869

Éditeur

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Christine Jungen, « De source sûre. Expérimentations croisées sur l'archive », *Ateliers du LESC* [En ligne], 33 | 2009, mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/8195> ; DOI : 10.4000/ateliers.8195

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



Ateliers d'anthropologie – Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

De source sûre. Expérimentations croisées sur l'archive

Christine Jungen

- 1 Qu'est-ce qu'une source « sûre » ? En Jordanie, la question taraude l'ensemble de ceux qui se lancent dans l'écriture de l'histoire. La tradition historiographique y est en effet peu ou prou absente : dans cet État principalement rural et nomade à sa création en 1921, ne disposant pas d'une tradition urbaine et lettrée, ce n'est qu'à partir des années 1960 que s'est progressivement constituée une historiographie académique¹. À cette histoire universitaire impulsée par le pouvoir s'ajoute depuis une quinzaine d'années la constitution d'une autre forme d'écriture de l'histoire, consacrée pour sa part à la textualisation des histoires tribales transmises oralement : que ce soit dans ses instituts de recherche ou dans ses villages, la Jordanie est en pleine frénésie historiographique.
- 2 Écrire l'histoire, c'est tout d'abord élaborer des dispositifs d'authentification de la narration sur le passé. Si l'historiographie occidentale a pour sa part fixé depuis le XIX^e siècle une écriture scientifique de l'histoire sur des dispositifs textuels de citation des sources (Grafton, 1997), les modes de validation du récit historique sont ici en gestation : loin d'être stabilisée, la construction de sources, et plus encore de sources fiables, constitue un moteur de la compétition historiographique. J'ai moi-même été happée par les enjeux de l'entreprise d'écriture de l'histoire, sommée de prendre parti dans les controverses sur la fiabilité des narrations : mon expérience ethnographique a été jalonnée de perplexités, de décalages et d'expérimentations infructueuses face aux élaborations locales des « sources » et des « archives ». À travers une relecture du parcours qui m'a menée de Karak, district du Sud jordanien, au Centre de documents et manuscrits de l'université de Jordanie, à Amman, je propose d'examiner dans cet article différentes modalités du façonnage de la vérité historique.

Écrire une histoire correcte

- 3 « Tu as un carnet pour écrire ? » J'acquiesce, et sors le carnet et le stylo que j'avais préparés à cet effet. Abû Fakhrî réajuste les pans du *mandîl* qui tombent sur ses épaules,

puis se penche en avant : *Aywa!* (« oui ! »). La rituelle formule d'introduction fait mouche : les discussions s'arrêtent, chacun s'installe aussi confortablement qu'il peut. L'assistance est maintenant attentive, Abû Fakhrî peut débiter son récit. Le vieil homme prend une inspiration : « La tribu des Mdânât est originaire du Yémen, des Ghassanides ; ils sont venus du Yémen il y a cinq cents ans. Notre ancêtre, il s'appelait Mdân. Mdân a quitté le Yémen, est allé à Mdîn, un village près de Karak [...]. Et il a eu un fils, du nom de Sâlih. Et Sâlih a engendré 'Ûda, qui a engendré Sulaymân [...], qui a engendré Ishaq, qui a engendré Walîd. Walîd, c'est moi ! » Il conclut : « Voilà l'histoire des Mdânât. »

- 4 À Karak, dans le Sud jordanien, « l'histoire », le *târîkh*, est en premier lieu une histoire orale déclinant un univers de la généalogie et de la parenté. Le récit sur l'histoire énonce le prestige de la tribu à travers son origine, son ancienneté et la pureté de son sang. Il informe également, en tenant le comput soigneusement transmis de génération en génération des noms constituant les chaînes de filiation, les relations de parenté et/ou d'alliance entre lignages et entre individus². L'histoire est, enfin, source inépuisable de contestations : « Untel est un menteur ! », « Untel est un bavard, il ne connaît pas l'histoire ! », « Est-ce que tu as également pris des informations chez Untel [qui, lui, connaît vraiment l'histoire] ? »...
- 5 Venue pour mener une enquête ethnographique parmi les chrétiens de la région, j'avais été très rapidement instituée historiographe des tribus. Mon arrivée à Karak coïncidait en effet avec la mise par écrit progressive de ces récits, à l'instar de ce qui avait été entrepris depuis quelques années dans d'autres parties du royaume (Shryock, 1997). Les publications en préparation se heurtaient toutefois à une difficulté majeure : les histoires tribales sont autant d'expression des rapports de pouvoir, des hiérarchies et de la compétition entre tribus. Écrire, et plus encore publier l'histoire de sa tribu, revient à porter la contestation sur la place publique. À l'image de la mésaventure contée par Andrew Shryock de cet homme ayant entrepris de collecter l'ensemble des récits sur l'histoire de sa tribu, et qui finit par renoncer à son projet face aux conflits en perspective (*op. cit.*), la publication des histoires de tribu à Karak risquait immanquablement d'attirer les foudres sur leurs malheureux auteurs.
- 6 À l'inverse, les récits d'histoire de tribu recueillis et publiés par les *mustachriqîn* (« orientalistes ») au cours du XIX^e et du début du XX^e siècle constituent une référence : alliant le prestige de l'Occident et de l'écrit à une position d'extériorité de leurs auteurs aux enjeux locaux, ces ouvrages font aujourd'hui autorité. Dans ce contexte, ma présence constituait une véritable opportunité pour tous ceux qui, à Karak, s'activaient dans la transmission et la promotion des narrations tribales. Je fournissais ainsi non seulement l'occasion de mettre par écrit l'ensemble de ces histoires de tribu, mais également d'en doter la publication d'une indéniable légitimité. Face aux inévitables controverses qui ne pouvaient manquer de surgir, ma qualité d'Occidentale, universitaire de surcroît, faisait de moi une « orientaliste » parfaite, candidate idéale pour écrire une histoire qui présenterait toutes les garanties d'une objectivité incontestable.
- 7 J'étais donc la productrice potentielle d'une future « source sûre » sur laquelle les uns et les autres pourraient s'appuyer pour étayer leurs dires. L'enjeu était de taille : il s'agissait pour chacun de me faire part des « informations correctes » (*ma'alûmât mazbûta*) que j'avais pour charge de restituer fidèlement dans mon travail. Lors de mes premières semaines de terrain, j'ai en conséquence littéralement été submergée de récits d'origine, de noms, de généalogies, et d'affirmations péremptoires à propos de ceux qui « savaient » ou ne « savaient » pas l'histoire.

- 8 Abû Fakhrî, homme d'âge et d'autorité, savait l'histoire ; c'est avec une réelle délectation qu'il a fait étalage de son savoir devant un auditoire conquis. Il était cependant gêné : il existait un livre dans lequel était documentée l'histoire de la tribu. Mais lui-même n'avait pas accès, se plaignait-il, à cet ouvrage qui était aux mains du prêtre de son village, membre de la même tribu. Le prêtre en question attendait ma visite. Il me reçoit dans son salon ; sur le canapé sont éparpillés, en évidence, des livres et des feuillets. Le père s'assoit au milieu des documents et m'annonce d'emblée que les informations dont il va me faire part ne sont pas du *hakî*, du « bavardage », mais sont fondées sur des livres. Et de fait, il manipulera les documents tout au long de son récit, ouvrant et refermant les livres, prenant une feuille, en rejetant une autre. L'objet central de ces manipulations est le livre évoqué par Abû Fakhrî, dans lequel est reproduit l'arbre généalogique des ancêtres fondateurs de la tribu. Le prêtre me remet une photocopie de l'arbre, se gardant toutefois de me donner accès à l'ouvrage en question.
- 9 Le contraste avec Abû Fakhrî est frappant : alors que celui-ci avait pris soin de s'entourer d'un auditoire, le prêtre, lui, est seul au milieu de ses documents. À l'assistance, dont le silence à la fois solennel et respectueux donnait toute son autorité à l'histoire contée par Abû Fakhrî, le prêtre a substitué les écrits : ce sont eux qui étayaient son récit, qui le fondent à opposer sa propre version, la seule légitime car documentée par les livres, à l'histoire transmise oralement de Abû Fakhrî.
- 10 Mais les rebondissements de l'histoire de la tribu des Mdânât ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. Peu de temps après mon entretien avec le prêtre, un jeune avocat se présente à ma porte. Il est là pour me faire rencontrer des gens qui « connaissent vraiment l'histoire, pas comme le père 'A... ». Il me présente l'un de ses amis, un jeune ingénieur ayant lui-même entrepris de retranscrire l'arbre généalogique de la tribu à partir des récits des « anciens ». Celui-ci me fait son propre récit de l'histoire des Mdânât, puis m'emmène à son tour voir un vieil homme qui, une nouvelle fois, me donne l'histoire de la tribu. Ce dernier récit n'impressionnera cependant guère notre ingénieur qui, en repartant, commente : « J'en sais plus que lui sur l'histoire des Mdânât ! »
- 11 Les différentes versions de l'histoire des Mdânât que m'avaient fournies mes interlocuteurs successifs n'étaient pas fondamentalement contradictoires. Ce n'est d'ailleurs pas sur le contenu que portait véritablement la controverse, mais sur ses modes de légitimation. Chaque récit était une performance exclusive de tout autre, et qui, seule, était censée me fournir les « informations correctes » sur l'histoire de la tribu. Abû Fakhrî s'est dans ce cadre fondé sur son statut de « grand », *kbîr* (pl. *kbâr*), homme grand en âge, mais grand aussi en autorité au sein de son lignage, une autorité qui s'appuie sur sa maîtrise des codes de la performance orale. Le prêtre y a opposé son statut de lettré, en usant du registre de l'écrit comme source de véracité ; il a ce faisant repoussé tout ce qu'avait pu me dire Abû Fakhrî dans le champ d'une mémoire orale qui n'était plus désormais que du « bavardage ». Le jeune ingénieur, comme le prêtre, s'appuie sur sa position d'homme instruit. Cela ne l'a pas empêché de rejeter en bloc tous les dires de l'homme d'église, aussi documentés fussent-ils : à travers sa collecte des récits des *kbâr*, c'est bien en réinvestissant la mémoire orale dévaluée par le prêtre que lui-même constitue son propre savoir sur l'histoire de la tribu.
- 12 La mise par écrit de l'histoire des Mdânât a donné lieu à une compétition entre différents locuteurs qui ont chacun usé de dispositifs spécifiques pour légitimer leur récit. Or, on le voit, naviguant entre l'écrit et l'oral, entre l'autorité des récits des anciens et le prestige du livre, entre le récit qui vaut par lui-même et la comparaison critique, ces dispositifs

sont tout sauf uniformes. Les ressorts opératoires de la vérité historique, loin d'être stables, sont d'autant plus mobiles que la controverse est vive : les contestations ouvrent sur différentes stratégies d'authentification qui sont mises en concurrence dans l'espace d'énonciation de l'histoire. Aucun des dispositifs en compétition, d'ailleurs, ne l'avait emporté sur les autres : on me sommat de choisir entre ces différentes histoires, dont aucune ne semblait en mesure d'acquiescer définitivement — et consensuellement — le statut d'histoire « correcte ».

À la recherche des sources

- 13 J'étais pour ma part totalement dépassée par les événements : ballottée d'interlocuteur en interlocuteur, chacun m'affirmant être le seul à détenir les « bonnes informations », j'étais perdue dans ces récits qui pour moi se ressemblaient tous, saturée de listes de noms auxquelles je n'arrivais pas à donner sens. Ma calamiteuse incapacité à mémoriser les généalogies me valait d'ailleurs des remarques offensées : « Comment, tu ne te souviens pas que les X [du nom de tel lignage] et les Y sont *awlâd 'amm*³ (cousins) ? » À cela s'ajoutait un malaise croissant dû à l'évident malentendu entre mes propres objectifs et ceux que mes interlocuteurs avaient fixé à ma recherche. Face à l'enthousiasme « historiographique » suscité par ma présence, j'avais toutefois préféré m'accommoder du statut qui m'avait été attribué : « historienne » j'étais donc.
- 14 J'avais en conséquence décidé de me mettre en quête de mes propres sources. Face à une histoire qui reposait principalement sur la généalogie, j'ai tout naturellement fait appel aux archives paroissiales : confronter la généalogie transmise oralement aux naissances, unions et décès consignés dans les registres me permettrait ainsi de démonter le mécanisme de l'univers généalogique organisé par la mémoire orale. D'autre part, le dépouillement de ces registres me semblait tout à fait approprié à la vision que j'avais d'une « vraie » historienne, rôle que je tentai désormais d'investir avec beaucoup de zèle. Travailler sur des archives faisait, somme toute, très sérieux.
- 15 J'ai donc pris contact avec le cousin du père 'A., prêtre également, en charge de la paroisse de Karak⁴. Celui-ci n'a fait aucune difficulté pour me remettre en main propre les registres paroissiaux, dont les plus anciens remontaient au milieu du XIX^e siècle. C'est avec une certaine émotion que j'ai pris possession de ces registres aux pages crissantes, tachées, jaunies par le temps, dont certaines manquaient de se détacher à force d'avoir été manipulées. Traces écrites du passé, les documents matérialisaient à travers une ancienneté tactilement palpable ce « réel » de l'histoire (Farge, 1989), propre à l'archive, et qui me faisait tant défaut dans la mémoire orale. Pour la première fois depuis mon arrivée à Karak, j'avais le sentiment d'avoir une prise concrète sur l'Histoire.
- 16 Le dépouillement des registres s'est avéré une entreprise terriblement fastidieuse, et au final parfaitement vaine : la retranscription, naissance après naissance, union après union, des centaines de noms contenus dans les registres avait mis ma patience à bien trop rude épreuve ; ayant mis un point d'honneur à mener le travail à son terme, j'abandonnai avec soulagement mes velléités généalogiques sitôt le dernier registre dépouillé. À cette première déconvenue s'en est ajoutée une seconde : j'avais vaguement espéré une certaine reconnaissance de mon investissement personnel dans l'entreprise collective de reconstitutions des généalogies ; mon pénible labeur a suscité tout au plus une vague perplexité mêlée de commisération. Alors que la guerre des mots faisait rage,

que la question de savoir qui connaissait la « vraie » histoire était centrale dans l'ensemble des contestations qui se faisaient jour, j'étais la seule à avoir pensé, de manière visiblement incongrue, que la réponse pouvait se trouver dans des archives. Nul, parmi tous ceux qui se disputaient la connaissance correcte de l'histoire, n'avait considéré que les registres paroissiaux puissent constituer une source. Ceux-ci n'étaient tout simplement pas pertinents dans l'entreprise de véridiction de l'histoire.

Les territoires de l'archive⁵

- 17 « Les registres des tribunaux, c'est "ce qu'il y a de plus sûr" (*athbat shî*). Ce n'est pas comme les récits des orientalistes ! Ces registres-là, c'est précis (*daqîq*), c'est exact (*sahîh*) . » 'Abla est historienne. À l'instar de ses collègues du Comité pour l'Histoire du Bilâd al Shâm, elle passe la majeure partie de son temps à dépouiller les archives conservées au Centre de documents et manuscrits de l'université de Jordanie, la principale université du royaume.
- 18 Nous sommes ici à l'opposé de Karak, de ses enjeux d'histoire orale dans lesquels les registres n'ont pas leur place, et où les « récits des orientalistes » sont considérés comme les sources les plus fiables qui soient... Au Centre de documents et manuscrits, l'archive est placée au cœur du programme de vérité de l'opération historiographique. C'est même sa raison d'être : la mission affichée du Centre, telle que l'annonce sa plaquette de présentation, est de collecter l'ensemble des « documents utiles à l'étude de l'histoire du monde arabe et islamique, du Bilâd al Shâm et de la Jordanie ».
- 19 Constituer des fonds d'archives, rassembler des documents, faire, en somme, ce geste initial de l'entreprise historiographique décrit par Michel de Certeau comme celui de « mettre à part, muer en "documents" des objets répartis autrement » ([1975] 2000 : 100), était loin d'aller de soi : comme dans la plupart des pays du Proche-Orient, il n'existe pas en Jordanie d'Archives nationales, la loi prévoyant même jusqu'à récemment la destruction systématique des documents administratifs. Le Centre, fondé en 1972, a été la première institution à entreprendre la constitution de fonds archivistiques, visant ainsi à mettre en place, selon les termes d'un de ses historiens, une « conscience de l'archive » : l'entreprise archivistique initiée par le Centre est en premier lieu une fabrique, aussi bien conceptuelle que matérielle, de l'archive.
- 20 La collecte des matériaux par les historiens du Comité pour l'Histoire du Bilâd al Shâm dirigeant le Centre s'est fondée sur une quête aussi méticuleuse que patiente : démarchage de l'ensemble des grandes bibliothèques occidentales pour recenser leurs collections de manuscrits arabes et procéder à l'achat de copies des pièces originales ; acquisition de microfilms des archives ottomanes conservées à Istanbul⁶, ainsi que des registres des tribunaux religieux palestiniens. Grâce à cette entreprise monumentale de collecte étalée sur une trentaine d'années, et aux acquisitions et dons qui continuent à enrichir le Centre, celui-ci peut aujourd'hui faire état de collections qui s'élèvent à plusieurs milliers de documents.
- 21 À ces fonds, il a fallu donner un lieu. Créé dans l'enceinte de la bibliothèque universitaire, le Centre est principalement composé de trois espaces distincts. La salle de lecture est ceinte de rayonnages emplis par les imprimés en libre accès. Une porte, accessible directement par la salle de lecture, mène à la pièce où sont disposés les visionneuses pour la lecture des microfilms et les index des archives ottomanes et palestiniennes. Une

dernière double porte, blindée, mène de la salle des visionneuses à ce qui est familièrement appelé la « Chambre interdite » : l'accès en est réservé aux employés et aux historiens travaillant au Centre. C'est là que sont rangés les microfilms, dans des casiers en fer soigneusement étiquetés par sujet et provenance, de même que les manuscrits originaux, empilés sur des étagères protégées par une vitrine.

- 22 Le budget du Centre est principalement consacré à l'acquisition des microfilms, qui restent jusqu'à présent la priorité de l'institution. Cependant, d'autres dépenses sont également envisagées : l'achat d'un scanner notamment, qui permettrait de numériser les documents... mais dont le coût reste prohibitif. Le Centre a aussi investi dans des ordinateurs, cinq visionneuses à microfilms, une photocopieuse et une installation de surveillance vidéo. À ces fonds et ces outils s'ajoutent les moyens humains : les historiens tout d'abord qui se sont rassemblés pour former le Comité pour l'Histoire du Bilâd al Shâm, et dont les efforts ont permis la collecte des documents ; ils se consacrent aujourd'hui à dépouiller et indexer les archives qui serviront de support à leurs recherches. Les employés ensuite : Muhammad, conservateur de formation, et Suâd, chimiste, spécialisée dans les procédés de restauration et de conservation des documents. Laylâ s'occupe de la gestion administrative ; Munîr prépare le café, porte le courrier, fait la navette entre le Centre et le département d'Histoire de l'université où siège le Comité... et époussette régulièrement les livres sur les étagères.
- 23 Bien qu'elle ait été embauchée en raison de sa formation, Suâd ne fait que rarement usage de sa spécialité de chimiste. Comme son collègue Muhammad, elle passe la majeure partie de son temps à cataloguer et à archiver des documents : les manuscrits originaux, entassés dans les placards de la Chambre interdite, sont toujours en attente de restauration. Mais ce qui importe véritablement n'est pas tant que Suâd mette en œuvre ses compétences ; la qualité de chimiste de Suâd, à l'instar des nombreuses machines qui sont déployées dans l'espace du Centre, participe d'un investissement technologique qui confère à cet espace de l'archive une scientificité indiscutable.
- 24 Car c'est bien, *in fine*, l'objectif du Centre : instaurer, à travers les associations de moyens humains et non humains, pour reprendre l'expression de Bruno Latour ([1989] 2005), une pratique scientifique de l'archive : catalogues, microfilms, ordinateurs, visionneuses, employés et historiens sont ainsi mobilisés collectivement dans le façonnage d'une « architecture du savoir » (Galison, 1999) au sein de laquelle se déploie la pratique archivistique. La mise en œuvre des outils s'exerçant sur les documents, l'agencement spatial balisé par les machines dans lequel ceux-ci sont inscrits, les opérations concomitantes de collecte, de catalogage, d'archivage, voire d'époussetage, ont pour objet de créer une pratique de l'archive à partir de laquelle peut s'élaborer une écriture scientifique de l'histoire : le façonnage méticuleux de l'archive, de « ce qu'il y a de plus sûr », constitue ici le moteur de la validation de la vérité historique.
- 25 C'est quelque peu rassurée, après mes mésaventures karakies, que je retrouve au Centre les registres de l'église grecque orthodoxe de Karak. Outre ses acquisitions à l'étranger, le Centre a en effet également entrepris de rassembler l'ensemble des documents disponibles sur le territoire jordanien : ont ainsi été collectés aussi bien les registres des tribunaux islamiques que ceux des différentes paroisses chrétiennes du royaume. S'agit-il toutefois des mêmes documents ? Les vieux cahiers tombant littéralement en pièces ont fait place ici à de grands livres photocopiés, reliés, le titre inscrit soigneusement au dos. Le cadre aussi a changé : alors que les registres originaux étaient fourrés sans grand soin dans un tiroir du bureau du prêtre, ils sont, dans le Centre, disposés en piles ordonnées

sur des étagères dans la Chambre interdite, côte à côte avec les autres registres jordaniens. Les registres ont été transformés, redistribués dans un agencement qui leur donne un statut incontestable d'« archives » : remodelés aussi bien spatialement que matériellement, ils peuvent désormais opérer comme des sources fiables pour la production historiographique.

Apprentissage d'un « savoir-lire »

- 26 Le façonnage en archives des registres n'est cependant pas sans conséquences sur leur mode d'inscription dans la production historiographique. Trois semaines après mon arrivée dans le Centre, passées principalement à classer inlassablement des fiches, Muhammad me propose de m'essayer à une indexation de registre. Il me donne un registre du tribunal religieux de la ville de Salt. L'exercice consiste à extraire du texte ce que Muhammad appelle des « informations utiles » pour l'histoire : il me donne, en guise d'exemple de ce que je dois faire, l'index des registres des tribunaux de Jérusalem que lui-même a établi en coopération avec l'ancien directeur du Centre. Je déchiffre le premier jugement : il porte sur une querelle d'héritage portée devant le tribunal. Quelles sont donc les informations « utiles » que je dois extraire du texte ? Pour m'éclairer, je feuillette l'index des registres de Jérusalem : Muhammad et son coéquipier ont reporté, en tableaux, le numéro du microfilm, le numéro du registre, le sujet général du registre, les dates selon les calendriers chrétien et hébreu. Je suis perplexe : s'agirait-il donc « seulement » de transformer la série d'affaires consignées dans le registre en séries de chiffres ?
- 27 Je reprends mon affaire. Il s'agit de la décision de répartition de l'héritage d'un homme décédé une trentaine d'années auparavant. Le juge, afin de déterminer le montant des parts de chacun des héritiers, a retracé minutieusement la chronologie des naissances, divorces, remariages de chacun des descendants : le jugement offre ainsi une spectroscopie sur plusieurs générations de la reconstitution du groupe familial. Sans réfléchir plus avant, dans le droit fil du travail que j'avais fait à Karak, je commence à noter les noms des familles et des individus qui apparaissent dans le texte, essayant de les relier les uns aux autres. J'ai tout de même un doute : est-ce que ce sont bien là les « informations utiles » au sens où l'entend Muhammad ? Je me tourne vers lui. Il commence à lire l'affaire que je lui indique : « En session du tribunal *sharia* de Salt, du gouvernement de l'Orient arabe »⁷. Il s'interrompt : « Tu vois, ça, c'est une information importante, une information historique ! » Il prend un stylo, commence à noter, commente en même temps : « Donc là, tu as l'information sur le gouvernement. Ensuite, tu as le sujet : une affaire d'héritage. Puis tu notes que le jugement est fondé sur des témoins certifiés. Tu vois ? » Je ne « voyais » pas grand-chose, mais Muhammad, sans se laisser distraire, poursuit sa démonstration : « Et parfois, tu as le montant de la dot, ça peut aussi être important. Et là tu as le nom d'un village, tu dois le noter. Et le montant de l'héritage... » Il conclut : « Tu vois ? Tu prends toutes les informations utiles, les informations historiques, économiques, sociales... »
- 28 À Karak, le registre lui-même n'était pas pertinent. Ici, c'était la lecture que j'en avais faite. Là où j'avais, dans un automatisme dû certes à ma (dé)formation professionnelle mais aussi à mon « apprentissage » d'historienne tribale, extrait tout naturellement des séries de noms, tentant de reconstruire les liens de filiation, Muhammad voyait tout autre chose. Ce que lui entendait par des informations « historiques, économiques, sociales »

étaient des noms de village, de gouvernement, de monnaie... Les noms de personnes, nœuds opératoires d'une histoire tribale nomique, étaient éliminés par son dépouillement.

- 29 La lecture de l'archive est une pratique encadrée par l'apprentissage d'un véritable « savoir-lire ». Celui-ci met en place des procédures de validation des « informations utiles », d'établissement de la pertinence des faits en même temps qu'il disqualifie l'ensemble des informations qui n'ont pas leur place dans l'écriture académique de l'histoire : la construction de clés de lecture autorisées aboutissant à clôturer l'interprétation de l'archive constitue le soubassement de l'ensemble des opérations d'indexation mises en œuvre. Et c'est bien l'objectif des acteurs du Centre de documents et manuscrits, dont la principale activité est de cataloguer, dépouiller et indexer les registres.
- 30 C'est le cas notamment, on l'a vu, de 'Abla, qui depuis plusieurs semaines s'est attaquée aux registres du XIX^e siècle des tribunaux de Jérusalem. Elle me montre son travail : elle reporte, au fur et à mesure, la date du jugement, le nom du juge, le nom du plaignant, le sujet de l'affaire — sans oublier le numéro du registre et du microfilm, accessoires indispensables du dépouillement. Mais son labeur ne se réduit pas à cela. Elle est en train de constituer un index plus détaillé : les noms des villages, le montant des héritages sont également transcrits dans son tableau. Elle y a également ajouté les biens matériels apparaissant dans les textes : mobilier des chambres, ustensiles de cuisine, vêtements, qui permettront de faire l'histoire sociale et économique de Jérusalem au XIX^e siècle.
- 31 À l'instar de l'exercice auquel m'avait soumise Muhammad, l'historienne procède par retranscriptions successives de l'archive sous différentes formes. Ce travail de réécriture ne ressemble cependant que de loin au recopiage minutieux évoqué par Arlette Farge (Farge, 1989). Bien au contraire, il procède par décantage, élagage immédiats : travail d'élimination successive de toutes les informations « inutiles », l'archive est remodelée en séries de listes, de tableaux, d'index avec lesquels 'Abla va ensuite élaborer son écriture de l'histoire.
- 32 Ce travail scripturaire de reconfiguration archivistique n'est en rien une entreprise conditionnée par les intérêts scientifiques personnels des chercheurs. L'indexation, légitimée par le savoir-faire de ces praticiens de l'archive que sont les historiens du Centre, a pour fonction ultime de se substituer au texte original : « Ces registres, ça ne se lit qu'une fois ! », s'exclame 'Abla. Les historiens du Centre deviennent des opérateurs autorisés de l'archive dont ils définissent et contrôlent les étapes de transformation. C'est à cet effet que sont infatigablement dépouillées et indexées, registre après registre, les archives collectées au Centre : transformer celles-ci en outils efficaces, immédiatement utilisables, de la production historiographique ; délimiter, dans le même temps, leur champ de pertinence et leur finalité.

La généalogie aux archives

- 33 La recherche d'efficacité qui est au cœur de cet immense travail d'indexation n'est pas à l'usage de tous. En témoigne la mésaventure de F. Ce jeune homme qui surgit un jour au Centre souhaite reconstruire l'arbre généalogique de sa famille, et demande donc à Muhammad et Suâd s'il peut consulter à cet effet les registres des tribunaux de Nazareth⁸. Muhammad l'arrête net : les actes consignés ne sont pas indexés aux noms de familles : il

est donc impossible qu'il retrouve les noms qu'il cherche... à moins de dépouiller la totalité des registres ! F. ne désespère pas : qu'à cela ne tienne ! Il dépouillera, s'il le faut, les registres un par un... Suâd s'interpose alors et lance d'un ton tranchant : « Il n'y a qu'une machine pour lire les microfilms ! Un jour, deux jours, d'accord ! Mais il est hors de question que quelqu'un monopolise la machine pendant toute l'année ! » Muhammad, voyant que la discussion risque de tourner à l'altercation, choisit de temporiser et s'en remet aux instances supérieures : « Écris une lettre au directeur du Centre. Tu lui expliques ce que tu veux, ce qu'il te faut, sur quoi porte ton étude, et ensuite tu vois ce qu'il te répond... » Subtile manière de se débarrasser de l'importun dans les formes... L'homme cependant ne lâche toujours pas prise : il demande s'il ne peut, malgré tout, jeter un coup d'œil sur les registres. Mais ses interlocuteurs, heureux d'avoir trouvé une issue à une discussion qui menace de s'éterniser, se retranchent derrière la nécessité d'avoir une autorisation... En vain, car F. ne semble toujours pas décidé à partir.

- 34 Muhammad change alors de stratégie : « Même si tu écris une lettre, même si tu reçois l'autorisation, tu ne resteras pas plus de deux jours devant les microfilms avant d'abandonner... Je sais ! » Suâd renchérit sur son collègue : « Il sait ! Des gens ont essayé d'indexer les registres des tribunaux. Ils ont abandonné ! C'est impossible, l'écriture est trop difficile, c'est trop dur à lire... » F. ne voit pas le piège, naïvement, il confirme : c'est exact, il connaît la difficulté à dépouiller les registres, il a déjà essayé de travailler sur les registres de Jérusalem, et effectivement, ils sont extrêmement malaisés à déchiffrer... Muhammad, lui, voit tout de suite l'ouverture. Il lui lance, narquois : « Et les registres de Jérusalem, ils t'ont apporté quelque chose ? » Sur sa réponse négative, il triomphe : « Tu vois ? Avec les registres de Nazareth, ce sera exactement la même chose ! » Grand seigneur, il jette sur un ton bienveillant : « Écris donc une demande d'autorisation... » Vaincu, F. abandonne la partie... Provisoirement, puisque deux jours plus tard, il viendra déposer une demande officielle de consultation des registres des tribunaux religieux de Nazareth.
- 35 L'architecture du savoir mise en place dans le Centre détermine aussi les conditions d'accès aux documents. Pas de consultation de documents sans les catalogues et index, à la fois outils de recherche et supports de diffusion des fonds consultables. Pas de lecture de microfilm sans visionneuse disponible. Enfin, pas d'accès aux documents conservés dans la Chambre interdite sans l'accord des responsables du Centre.
- 36 L'achat de visionneuses, l'acquisition de microfilms, le travail laborieux d'indexation, tout ce déploiement d'énergies et de moyens matériels au sein du Centre ne sont pas en effet destinés à n'importe qui, ni à n'importe quoi. Muhammad sait que F. n'a aucune chance de trouver ce qu'il cherche dans les archives conservées par le Centre. Non pas que ces données n'y figurent pas, mais les archives n'ont aucune vocation à informer une histoire généalogique. Tout le travail, tout le savoir-faire mis en œuvre dans le Centre ne peut aboutir qu'à la seule véritable histoire qui soit : l'histoire scientifique, objective, produite par les experts de l'archive. La vérité historique contenue dans les archives ne saurait s'accommoder des tentatives d'intrusion et de réappropriation de l'histoire tribale contre laquelle les historiens du Centre érigent si méticuleusement les barrières de l'objectivité textuelle et scientifique.
- 37 Or la quête de F. aux archives n'est en rien une démarche isolée. Mon propre échec à donner aux registres paroissiaux le statut de source pertinente ne signifiait pas pour autant, en effet, que la notion d'archive est intrinsèquement inopérante dans l'histoire tribale : ainsi, nombreux sont ceux, à Karak, qui se sont mis en quête de sources pour

documenter leur histoire. La référence à des *wathâ'iq*, (sg. *wathîqah*), littéralement des « documents fiables »⁹, est récurrente, notamment parmi les membres de la jeune génération qui, comme l'ingénieur de la tribu des Mdânât, a entrepris de reconstituer l'arbre généalogique de sa tribu. Si certains se contentent de recueillir oralement les différentes généalogies, d'autres cherchent, face à des entreprises concurrentes, à renouveler les dispositifs d'authentification. Par exemple, alors que l'arbre généalogique complet de sa tribu était en passe d'être retranscrit intégralement — par d'autres que lui —, M. se promettait d'aller consulter les archives ottomanes à Istanbul : « son » arbre ne manquerait pas d'être plus sûr que celui reconstitué à partir de la transmission orale.

- 38 C'est le cas, également, de cet homme de la tribu des Mdânât qui un jour passe au Centre : il cherche, lui aussi, des sources sur l'histoire de sa tribu. Il me demande si j'ai connaissance de documents spécifiques. Je mentionne alors les registres ecclésiastiques qui sont chez le prêtre de la paroisse de Karak. L'homme me dit alors d'un ton distant : « Le père W. ? Oui, je le connais... C'est un cousin... » Il ajoute : « Nous sommes plusieurs, chez les Mdânât, à écrire l'histoire de la tribu... Tu ne connais rien d'autre ? » J'aurai dû, en fait, prendre en considération le fait que le père W. est en conflit ouvert avec les autres membres de sa tribu. Il était hors de question, pour ce Mdânât en quête de « documents dignes de foi » mais sans doute également pour les autres, de considérer que les registres en possession du prêtre pouvaient constituer des sources : si les registres n'étaient pas pertinents, c'était aussi parce qu'ils étaient sous l'autorité du père W.
- 39 La fabrique de l'archive opérée par le Centre consiste aussi en une extraction des matériaux des enjeux d'autorité dans lesquels ils sont inscrits localement. Qu'une nouvelle génération de généalogistes rêve de se rendre aux Archives à Istanbul, ou fasse irruption au Centre n'a rien d'une coïncidence : mettant à profit les nouvelles possibilités de sources objectives constituées par les documents « archivés » en bonne et due forme, ils intègrent immédiatement celles-ci dans les stratégies d'authentification de la narration. L'histoire académique s'ingénie à clôturer, de manière aussi étanche que possible, les espaces de la preuve, et ce aussi bien à travers la restriction de l'accès aux archives qu'avec la construction de clés de lectures autorisées. L'histoire tribale quant à elle procède à l'inverse par ébranlements successifs, déstabilisations, renversements et réappropriations, dans un renouvellement permanent des modes de légitimation.
- 40 C'est sur la distribution des espaces entre oralité et textualité, savoirs et science que s'est constituée « l'opération historiographique » occidentale (Certeau, [1975] 2000), voire, plus largement, son « programme de vérité » (Veyne, [1983] 1992). Dans une Jordanie où la pratique de l'archive est en pleine gestation, on retrouve les enjeux des modalités de cette distribution entre ces deux entreprises concurrentes que sont l'histoire tribale et l'histoire académique. L'histoire académique, qui s'est construite sur l'appropriation des outils élaborés dans l'historiographie occidentale, est un projet de vérité objective proposant un régime exclusif fondé sur la fermeture unilatérale de l'archive. Ce faisant, elle se construit contre l'histoire tribale en cherchant, à travers une pratique scientifique de l'archive, à rendre le plus hermétique possible la barrière entre archives et récits généalogiques.
- 41 Aux opérations sur l'archive dont les différentes étapes sont soigneusement encadrées dans l'espace du Centre, l'histoire tribale répond par tâtonnements, expérimentations, comparaisons critiques et controverses acharnées. Bousculant allègrement la frontière si soigneusement érigée par l'histoire académique entre l'oral et l'écrit, entre les récits « subjectifs » et les archives « objectives », l'histoire tribale fait, pour ainsi dire, feu de

tout bois : à l'unicité du régime d'une preuve stabilisée, clôturée, standardisée dans le Centre de documents et manuscrits, les historiographes tribaux opposent la multiplication des possibilités de preuve, dont aucune n'est jamais définitive.

- 42 Les frontières entre histoire académique et histoire tribale sont-elles cependant si étanches que cela au sein du Centre ? Intriguée par la coupure radicale entre ces deux formes de la narration sur l'histoire, j'avais demandé à Muhammad si des publications d'histoires de tribu y étaient conservées. Muhammad revient avec dans ses mains l'édition arabe du *History of the tribes of Jordan* de Frederick Peake¹⁰, aujourd'hui considérée comme faisant autorité en matière d'histoire tribale. Muhammad et Suâd commencent à feuilleter le livre, cherchant les histoires de leurs tribus respectives. La tribu à laquelle appartient Suâd n'y figure pas, ce qui suscite chez elle une exclamation interloquée : « Est-il possible que nous n'ayons pas d'origine ? »¹¹. Elle feuillette le livre, cherchant frénétiquement mais sans succès le nom de sa tribu. Muhammad pour sa part a trouvé l'histoire de sa propre tribu et lit à haute voix les quelques lignes qui y sont consacrées. Je demande alors si le Centre possède également un exemplaire de l'ouvrage de Ahmad 'Abbâdî, auteur jordanien d'une monumentale — et controversée — histoire des tribus jordaniennes. Muhammad sourit : « 'Abbâdî est jordanien, il n'est pas..., ses informations ne sont pas... » Il ne finit pas sa phrase, balaye d'un geste de la main les « informations » de Ahmad 'Abbâdî. Il tapote l'ouvrage de Peake : « Celui-ci est mieux ! »
- 43 À aucun moment Muhammad et Suâd n'ont mis en doute les informations figurant — ou précisément n'y figurant pas dans le cas de Suâd — dans l'ouvrage de Peake. Les deux collègues passent leurs journées à exercer leur savoir-faire sur les archives, classant, cataloguant, indexant les documents ; ils veillent à ce que les fonds collectés soient utilisables, veillent également à encadrer une utilisation autorisée des archives dans le cadre d'une production historiographique exclusivement académique. Mais voilà qu'ils ont, l'espace de quelques minutes, fait leur le régime de vérité de l'histoire tribale. C'était bien, maintenant, le récit de « l'orientaliste » décrié par 'Abla qui faisait foi : Suâd n'avait plus de *asl*, et Muhammad jugeait que la production historiographique jordanienne n'était, au fond, pas fiable.

*

* *

- 44 La position d'historiographe qui m'avait été assignée à Karak et les controverses qui s'étaient ensuivies m'avaient amenée à m'intéresser aux modes de validation du récit historiographique. C'est dans ce contexte que la quête de la *wathîqa*, du « document fiable », m'a menée de Karak à la capitale, des récits d'histoire de tribu à un centre universitaire. Mes expérimentations sur l'archive au cours de ce parcours ethnographique, liées à ma propre conception de ce que *doit* être l'histoire, se sont toutefois dans les deux cas soldées par un cuisant échec. Que je cherche à établir les faits à partir d'archives, ou que j'essaie d'en extraire une grille de lecture, mon travail s'est révélé à chaque fois en porte-à-faux avec celui de mes interlocuteurs. Cette expérience de décalage et d'incompréhension, naturelle si ce n'est indispensable à toute entreprise ethnographique, s'est toutefois lors de ce dernier épisode doublée d'une perplexité sans fond : la facilité avec laquelle Muhammad et Suâd passaient du registre de vérité propre à l'histoire académique à celui de l'histoire tribale témoignait d'une souplesse intellectuelle dont j'étais moi-même bien incapable.

- 45 J'avais cru, en entamant mon terrain au Centre de documents et manuscrits, étudier à travers la fabrique de l'archive la gestation d'une histoire scientifique triomphante qui ne pourrait que se substituer, à court ou long terme, aux contestations performatives de récits de tribu se réclamant de la tradition orale. J'observais au contraire un espace que quelques universitaires cherchaient, sans garantie de succès, à soustraire à la concurrence toujours renouvelée du registre de l'histoire tribale. Celle-ci, fondée sur ces récits si farfelus d'ancêtres fondateurs, de mythes d'origine et de généalogies recomposées, semble faiblement armée face à la « machinerie » organisée du régime de vérité promu par l'histoire académique. Mais le combat est peut-être moins inégal qu'il n'y paraît.

BIBLIOGRAPHIE

CERTEAU, Michel DE

[1975] 2000 *L'écriture de l'histoire* (Paris, Gallimard) [Folio Histoire].

FARGE, Arlette

1989 *Le goût de l'archive* (Paris, Le Seuil).

GALISON, Peter

1999 Buildings and the subject of science, in P. Galison et E. Thompson, *The architecture of science* (Cambridge et Londres, The MIT Press) : 1-25.

GRAFTON, Anthony

1997 *The footnote. A curious history* (Cambridge Mass., Harvard University Press).

JUNGEN, Christine

2006 Des archives pour quelle histoire ? Ou du lien entre une machine à microfilm et comment on fait de l'histoire, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 82 : 124-128.

LATOUR, Bruno

[1989] 2005 *La science en action* (Paris, La Découverte).

MAFFI, Irene

2004 *Pratiques du patrimoine et politique de la mémoire en Jordanie : entre histoire dynastique et récits communautaires* (Lausanne, Payot).

SHRYOCK, Andrew

1997 *Nationalism and the genealogical imagination. Oral history and textual authority in Jordan* (Berkeley et Los Angeles, University of California Press).

SLYOMOVICS, Susan

1998 *The object of memory. Arab and Jew narrate the Palestinian village* (Philadelphia, University of Pennsylvania Press).

VEYNE, Paul

[1983] 1992 *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* (Paris, Le Seuil).

NOTES

1. La production historiographique jordanienne a été encouragée par la création successive d'instituts, comme le Comité pour l'Histoire du Bilâd al Shâm (1974), la Fondation Âl al-Bayt pour la pensée islamique (1980), le Haut Comité pour l'écriture de l'Histoire de la Jordanie (1987). Pour une recension des principales publications, cf. MAFFI, 2004.
2. Si certaines tribus s'enorgueillissent de descendre d'un seul ancêtre, auquel cas les membres de l'ensemble des lignages sont considérés comme étant des *awlad 'amm* « cousins patrilatéraux », d'autres sont formées par alliance de lignages issus d'ancêtres distincts.
3. L'expression *awlâd 'amm*, littéralement « enfants de l'oncle paternel », peut désigner aussi bien des cousins parallèles patrilatéraux (fils de frères) que les membres d'un lignage ou d'une tribu descendant d'un même ancêtre.
4. Le district de Karak compte plusieurs paroisses dont la plus importante est celle de Karak, de la ville du même nom. Les autres paroisses du district sont implantées dans les villages environnants.
5. Une partie des données ethnographiques exposées ci-dessous ont fait l'objet d'une première analyse in JUNGEN 2006.
6. Il s'agit des archives administratives ottomanes, formées en particulier de registres de taxes, et qui constituent aujourd'hui les principales sources écrites, avec les archives des tribunaux religieux, sur le Proche-Orient avant le démantèlement de l'Empire ottoman.
7. Le registre comporte l'ensemble des affaires jugées en 1920, c'est-à-dire dans la période précédant l'instauration officielle de l'Émirat de Transjordanie sous protectorat britannique en 1921.
8. Les nombreuses publications d'histoire de tribu promeuvent notamment une organisation tribale, spécifiquement transjordanienne, qui structure aujourd'hui l'espace politique national. Face à celle-ci, nombreux sont les Jordaniens d'origine palestinienne qui investissent à leur tour aujourd'hui le langage de la tribalité, cela aussi bien au travers de la construction de *dîwân-s*, salles de réception tribales (SLYOMOVICS, 1998), que, comme on le voit ici, par les reconstitutions généalogiques.
9. *Wathîqa* a pour racine W-Th-Q, qui renvoie à la notion de confiance et de fiabilité.
10. Officier de l'armée britannique en poste dans l'Émirat de Transjordanie, Peake a recueilli des récits de tribu sur l'ensemble du territoire jordanien. Publiée en anglais et en arabe, cette vaste compilation de noms et d'origines est devenue aujourd'hui une référence autant incontournable qu'incontestable dans les controverses liées à l'énonciation des histoires de tribu (SHRYOCK, 1997).
11. *Ma'aqûl mâ 'andnâ asl ?* Le *asl*, « l'origine », désigne aussi bien l'origine géographique (le lieu d'origine) que généalogique (l'ancêtre fondateur). Le *asl* détermine la tribu et fonde l'identité tribale : ne pas posséder de *asl*, injure suprême pour un Jordanien, revient à ne pas être reconnu comme « fils de tribu », *ibn 'achîra*.

RÉSUMÉS

De source sûre. Expérimentations croisées sur l'archive. La notion d'archive va-t-elle de soi ? Ainsi, alors que l'historiographie occidentale a imposé l'archive comme fondement de régime de véridiction de l'histoire, deux entreprises concurrentes d'écriture de l'histoire s'affrontent en Jordanie : l'histoire académique d'une part, universitaire, qui a placé l'archive comme source exclusive de vérité objective au cœur de son entreprise historiographique ; l'histoire tribale d'autre part, qui met en compétition différentes modalités d'authentification, entre autorité de la performance orale et autorité de l'écrit, autorité du locuteur et autorité de l'archive. Dans cet article, je reviens sur les étapes qui m'ont progressivement permis de saisir la pluralité des registres dans lesquels se déploie le rapport à l'archive et à l'histoire en Jordanie.

From a reliable source. Crossed experiments on archives. Is the concept of the archive as evident as it seems? While Western historiography has imposed the archive as the foundation for its regime of historical veridiction, two contrasting enterprises of writing history are currently competing with each other in Jordan. One is academic history, which has defined archives as the sole legitimate source of objective truth of the historiographical process. The other is tribal history, in which different methods of authentication compete, between the authority of oral performance and the authority of writings, between the authority of the speaker and the authority of the archive. In the present paper, I review how my own understanding of archives was confronted with the different ways people relate to archives and history in Jordan.

INDEX

Index géographique : Jordanie

Mots-clés : archives, preuve, historiographie, tribu

Keywords : archives, historiography, proof, tribe

AUTEUR

CHRISTINE JUNGEN

Chargée de recherche CNRS, LAU-UPR 34, CNRS